



Montreuil, le 24 novembre 2020

Mme Amélie de MONTCHALIN  
Ministre de la Transformation et de la Fonction publiques  
Courriel : [sp.mtfp@transformation.gouv.fr](mailto:sp.mtfp@transformation.gouv.fr)

Mme Élisabeth BORNE  
Ministre du Travail, de l'Emploi et de l'Insertion  
Courriel : [sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr](mailto:sec.ministre.travail@cab.travail.gouv.fr)

N/Réf : NP/AM  
N°226\_20201124

**Objet : Préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du samedi 5 décembre 2020**

Mesdames les Ministres,

Depuis de nombreuses années, la question de la précarité de l'emploi dans la Fonction publique territoriale (FPT) est une préoccupation prioritaire de la CGT. Si notre objectif est bien de lutter pour diminuer la part des agents non titulaires dans la FPT en revendiquant que le statut de fonctionnaire titulaire reste la norme dans la Fonction publique, nous restons attentifs à la situation de nos collègues les plus précaires, subissant l'incertitude du renouvellement de leurs contrats.

En appelant à un élargissement significatif des recrutements par contrats, le gouvernement veut démanteler le statut général des fonctionnaires et accroître de façon indigne la précarité. Loin de vouloir résorber cette précarité et de donner des droits renforcés aux contractuels ou de permettre davantage de titularisations, le gouvernement cherche au contraire à l'accentuer.

À la CGT, nous portons haut et fort la défense d'un vrai emploi statutaire, car le Statut est l'outil que la République s'est donné pour garantir l'égalité de traitement des citoyens. Le principe d'une sélection par le concours assure l'égalité d'accès à l'emploi public et la neutralité du fonctionnaire. Par conséquent, le recours aux agents non titulaires doit rester dérogatoire.

D'autres choix revendiqués par la CGT sont possibles et réalisables. Nous exigeons de ce fait :

- L'arrêt des suppressions de postes de titulaires qui partent à la retraite ;
- De vrais plans de résorption de la précarité partout et la titularisation immédiate de tous les agents non titulaires en catégorie C ;
- La création d'équipes volantes titulaires pour les remplacements des agents titulaires absents ;
- La titularisation des agents non titulaires en priorité sur ces emplois statutaires créés ;
- Des droits renforcés pour les agents non titulaires afin qu'ils accèdent à la formation professionnelle, notamment pour préparer les concours, par des moyens d'intervention nouveaux sur l'établissement des plans de formation dans les collectivités ;

... / ...

- L'instauration des 32 heures pour réduire le chômage et garantir des conditions de travail respectueuses des agents ;
- L'accès pour toutes et tous à la Fonction publique sans condition de nationalité ;
- Le renforcement du contrôle de légalité sur les recrutements.

Afin de permettre aux agent.e.s et salarié.e.s d'exprimer leurs revendications et de prendre des décisions d'action, la fédération des Services publics dépose **un préavis de grève de 0 h à 24 h pour la journée du samedi 5 décembre 2020**, pour l'ensemble des agents de la fonction publique territoriale et les salariés relevant de la partie privée de notre champ fédéral (entreprises de l'eau et de l'assainissement, thanatologie, secteur privé du logement social)..

Nous vous adressons, Mesdames les Ministres, nos sincères salutations.

Pour la fédération CGT des Services publics  
Natacha POMMET,



Secrétaire générale